



Note de présentation brève et synthétique Budget Primitif 2021

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Disponible dans les locaux du syndicat sur demande.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2021.

Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2021, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le rapport d'orientation budgétaire présenté le 14 janvier 2021 a posé les bases à partir desquelles le budget primitif pour l'exercice 2021 a pu être construit.

1. Section de fonctionnement

Le budget primitif 2021 s'équilibre en fonctionnement à 1 134 015,98 €.

➤ Dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	166 939,00	400 609,58
012	Charges de personnel et frais assimilé	243 013,00	267 056,00
65	Autres charges de gestion courante	38 400,00	30 502,00
66	Charges financières	521,57	
022	Dépenses imprévues	29 999,99	33 030,90
Total des dépenses réelles de fonctionnement		478 873,56	731 198,49
023	Virement à la section d'investissement	218 708,56	270 000,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	134 448,19	132 817,50
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		353 336,75	402 817,50
TOTAL		832 210,31	1 134 015,98

Les dépenses réelles prévues pour 2021 augmentent de 52 % en raison d'une nouvelle charge : la gestion, la surveillance et l'entretien des bassins écrêteurs de crues.

L'augmentation au niveau des dépenses de personnel correspond, niveau des dépenses de personnel, à un équivalent temps plein supplémentaire sur 10 mois.

Le virement à la section d'investissement baisse de 23 %. Cet autofinancement permet de financer les programmes de travaux prévus en 2021.

➤ Recettes de fonctionnement

Elles proviennent principalement :

- Des **participations** :

PARTICIPATIONS 2021					
	PARTICIPATION MUTUALISÉE		PARTICIPATION INDIVIDUELLE		TOTAL
	%	Montant	1 ^{er} appel	2 nd appel estimatif	
CAPB	54,90%	166 680,24 €	124 393,98 €	72 692,56 €	363 766,78 €
CCPOA	16,30%	49 487,94 €	27 933,13 €	42 575,00 €	119 996,07 €
CA GRAND DAX	9,20%	27 931,84 €			27 931,84 €
CC MACS	12,30%	37 343,66 €			37 343,66 €
CC SEIGNANX	7,30%	22 163,31 €	2 854,83 €	11 945,42 €	36 963,56 €
TOTAL	100%	303 607,00 €			586 001,92 €

La participation mutualisée demandée aux adhérents (CAPB, CCPOA, CC MACS, CC Seignanx, CA du Grand DAX) n'augmente pas en 2021.

Les participations individuelles évoluent en fonction des opérations à réaliser propres à chaque territoire.

- Des **subventions** avec notamment celles de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui financent entre autres 50 % des postes des agents.

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP 2020	BP 2021
74	Dotations, subventions et participations	560 483,46	804 291,92
75	Autres produits gestion courante	745,00	370,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		561 228,46	804 661,92
042	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>50 944,81</i>	<i>50 764,81</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 944,81	50 764,81
002	Excédent de fonctionnement reporté	220 037,04	278 589,25
TOTAL		832 030,31	1 134 015,98

2. Section d'investissement

Le budget primitif 2021 est en suréquilibre en investissement avec un excédent de 16 455,75 €.

➤ Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	145 906,90
21	Immobilisations corporelles (hors opération)	22 200,00
23	Immobilisations en cours (hors opération)	200 000,00
21/23	Opérations d'équipements	201 600,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		599 706,90
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>50 764,81</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>30 060,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 824,81
Total propositions nouvelles 2021		680 531,71
Restes à réaliser 2020		496 027,15
TOTAL BP 2021		1 176 558,86

Concernant les opérations d'équipement, six opérations de 2020 sont en restes à réaliser et trois nouvelles opérations sont prévues au BP 2021 :

- 2021 01 : ouvrages hydrauliques 2021 pour 96 000 € (chap. 23)
- 2021 02 : restauration végétation DPF 64 pour 69 600 € (chap. 23)
- 2021 03 : protection de berges 2021 pour 36 000 € (chap. 21)

Les programmes de restauration de la ripisylve concernant l'Adour côté Landes, l'Aran et l'Arnavy ne sont pas inscrits au BP 2021 en raison du retard pris pour l'approbation par les services de l'Etat des DIG et PPG respectifs.

Outres les opérations d'équipement, les immobilisations en cours prévoient les travaux en cas de crues.

Les immobilisations incorporelles comprennent l'étude de Déclaration d'intérêt Général pour l'Aran et l'Arnavy, l'étude sur les systèmes d'endiguement Pays Basque, l'étude hydraulique sur la commune de Belus et le complément à l'étude système d'endiguement du quartier du Sablot à Peyrehorade.

➤ **Recettes d'investissement**

Chap.	Libellé	BP 2021
13	Subventions d'investissement reçues	76 600,00
10	Dotations, Fonds divers et réserves	130 000,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	28 754,98
Total des recettes réelles d'investissement		235 354,98
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>270 000,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>132 817,50</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>30 060,00</i>
Total des dépenses d'ordre d'investissement		432 877,50
Restes à réaliser 2020		192 349,00
001	Excédent d'investissement reporté	332 433,13
TOTAL		1 193 014,61